



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24/03/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	7	8

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2025, le 24 Mars à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Thauvenay s'est réuni à la en MAIRIE, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MATTELLINI Gabrielle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 18/03/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 18/03/2025.

**Présents** : Mme MATTELLINI Gabrielle, Maire, Mme JORSIN Fabienne, MM : COSNIER Fabrice, CROMARIAS David, CUROT Sébastien, DE SOUSA MACHADO Alexandre, DEJARDIN Philippe,

**Absent(s)** : Mme FLEURY Élisabeth  
 JACQUIN Emmanuel donne procuration à Cromarias David  
 JOURDE Stéphane

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 31/03/2025  
 Et  
 Publication sur le site internet de la commune : 31/03/2025

**A été nommé(e) secrétaire** : DEJARDIN Philippe

### 2025\_11 – Affectation du résultat du budget assainissement

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame MATTELLINI, après avoir adopté le compte financier unique de l'exercice 2024 dont les résultats, conformément au compte de gestion, se présentent comme suit :

#### Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2024 qui est égal au compte 12 « résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion (A)	-4 057.62euros
Report à nouveau (solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion) (B)	13 465.70 euros
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2023 (A+B)	9 408.08 euros

#### Section d'Investissement

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs) (C)	8 511.34 euros
---	----------------

Restes à réaliser : Dépenses : 0.00€	Restes à réaliser : Recettes : 0.00€	Soldes des restes à réaliser : (D) 0.00€
---	---	---

Besoin de financement à la section d'investissement (E = C + D)	0.00 €
---	--------

Après en avoir délibéré à la majorité, le Conseil Municipal :

Décide d'affecter au budget pour 2025, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 de la façon suivante :

1°) – couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de (F)	0.00 €
---	--------

2°) – le surplus (A+B-F) est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté »	9 408.08 €
--	------------

Soit un total 002 9 408.08 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
 Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
 En mairie, le 28/03/2025  
 Le Maire  
 Gabrielle MATTELLINI

Le Secrétaire  
 DEJARDIN Philippe



